

# Thème : Ouvrages et Habitats



Séquence N°1

## Ouvrages d'Art - Définition

### Fiche Ressource

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : .....

C.I : Fonctionnalité, architecture et structure de l'objet technique.

#### 1 – Définition.

Un ouvrage d'art désigne soit une construction de grande importance entraînée par l'établissement d'une voie de communication (route, voie ferrée, canal, etc.), soit un dispositif de protection contre l'action de la terre ou de l'eau, soit enfin un dispositif de retenue des eaux (digue, barrage).

De tels ouvrages sont qualifiés « d'art » parce que leur conception et leur réalisation font intervenir des connaissances où l'expérience joue un rôle aussi important que la théorie (en lien avec l'artisan, artisanat).

Cet ensemble de connaissances constitue d'ailleurs ce que l'on appelle l'art de l'ingénieur.

#### 2 - Famille d'ouvrages d'art

##### 2.1 -Ouvrages d'art liés à des voies de communication

- les ponts et viaducs: ouvrages aériens permettant de franchir une rivière, un bras de mer, un val, une autre voie de communication ou tout autre obstacle.
- les tunnels: ouvrages souterrains permettant le franchissement de tout obstacle similaire à ceux franchis par les ponts.



- les écluses et les ascenseurs à bateaux sont des ouvrages d'art liés à des voies navigables



##### 2.2 -Ouvrages d'art liés à la protection contre l'action de la terre ou de l'eau

- les murs de soutènement : ouvrages assurant la stabilité des voies de communication.
- les gabions, les jetées, les brise-lames, etc.



## 2.3 -Ouvrages d'art destinés à la retenue des eaux

- les barrages qui sont des grands ouvrages de génie civil, sont souvent rangés dans la famille des ouvrages d'art.
- les digues, etc.



## 3 – Fonction d'un ouvrage d'art.

La fonction d'un ouvrage d'art est liée à la fonction de la voie de communication à laquelle il est lié :

- un ouvrage d'art routier supporte une route.
- un ouvrage d'art autoroutier supporte une autoroute (voie principale ou bretelle de raccordement à l'autoroute).
- un ouvrage d'art ferroviaire supporte une voie ferrée.
- les voies navigables, canalisations d'eau (aqueducs) ou d'autres fluides ne donnent pas lieu à la définition d'une typologie spécifique à ces voies.

